

**LES
COLOS,
C'EST BON
POUR
GRANDIR.**

*Colos, Camps d'ados,
Centres de loisirs...pensez-y!*
Renseignements dans votre mairie et votre CAF.
www.vacances-loisirs-jeunesse.net


MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS
ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE
www.jeunesse-sports.gouv.fr


www.jpa.asso.fr
01 44 95 81 20

Leaflet 3 volets
9,9 X 21 cm (format plié)
29,7 X 21 cm (à plat)



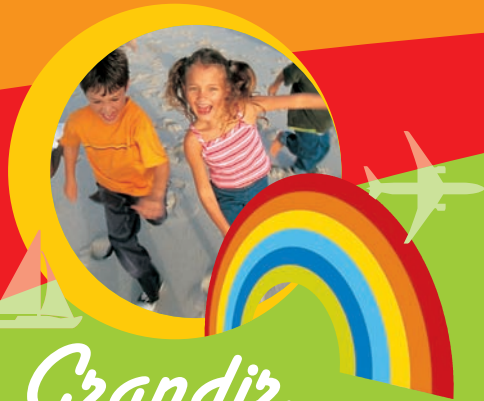
Grandir, c'est avoir du temps pour soi.

Vivre ensemble ne signifie pas être toujours avec le groupe. Les enfants disposent, pendant la journée, de temps personnels où ils peuvent se ressourcer, se reposer, lire un livre, une BD, écouter de la musique... Les animateurs sont à l'écoute du rythme de chacun. Par exemple, l'heure du coucher et du lever est adaptée à chaque enfant pour lui permettre d'avoir son compte de sommeil.



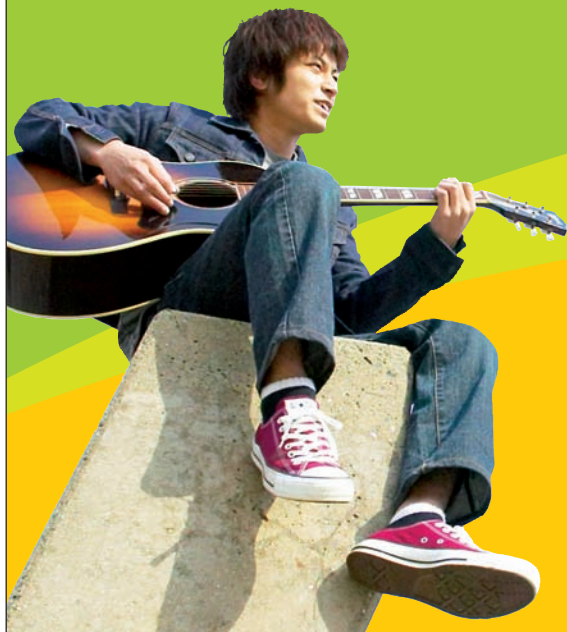
Grandir, c'est changer d'horizon.

Avec leurs animateurs, les enfants découvrent ce qui les entoure : la nature, l'histoire et la culture d'une région. C'est aussi une excellente occasion de les sensibiliser au respect de l'environnement. Venus d'horizons géographiques et sociaux variés, les enfants partagent une même expérience.



Grandir en s'amusant.

Les colos, les camps d'ados, les centres de loisirs sont l'occasion de pratiquer des activités très diverses (culturelles, sportives, artistiques...). Elles sont conçues dans un cadre ludique où le plaisir et le jeu sont permanents. En colo, "apprendre" devient un jeu d'enfants !



Permettre à tous les enfants de grandir.

Les enfants en situation de handicap ont aussi leur place dans ces séjours. Leurs besoins y sont pris en compte. Vivre ensemble permet à chacun de changer son regard sur l'autre. Il existe aussi des séjours de vacances et des accueils de loisirs spécialisés pour les enfants handicapés.

Grandir, c'est vivre avec les copains.

En colos, en camps d'ados et en centres de loisirs, on peut partir avec des copains ou en rencontrer de nouveaux. C'est l'occasion d'apprendre à vivre en société, d'élaborer et de respecter des règles communes pour être bien ensemble. C'est un moment privilégié pour partager, assumer des responsabilités et gagner en autonomie.



Grandir en toute sécurité.

La France a la législation la plus rigoureuse d'Europe en matière de séjours de vacances et d'accueils de loisirs. Les ministères concernés assurent des contrôles réguliers sur la qualité éducative, la sécurité, l'alimentation et l'hygiène. Les enfants sont encadrés par des animateurs et des directeurs compétents, titulaires du BAFA* ou du BAFD**, qui veillent à leur bien-être et à leur épanouissement.

* BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

** BAFD : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur

Quelques chiffres

- 5 millions d'enfants par an en séjours de vacances et d'accueils de loisirs.
- De nombreuses associations organisent colos, camps...
- 150 000 nouveaux animateurs et directeurs formés chaque année (BAFA-BAFD).
- Un taux d'encadrement adapté : Pour les moins de 6 ans : au moins 1 animateur pour 8 enfants. Pour les plus de 6 ans : au moins 1 animateur pour 12 enfants.
- Des milliers de séjours organisés chaque année.



Tout savoir sur les aides financières.

Pour bénéficier d'une aide financière en fonction de vos revenus, il existe plusieurs solutions : renseignez-vous auprès de La Jeunesse au plein air (La JPA), de l'une des associations citées ci-dessous, de votre mairie, de votre Caisse d'allocations familiales ou de votre comité d'entreprise.

Séjours de vacances et accueils de loisirs : pour grandir dans sa tête !

Vos enfants ont entre 3 et 17 ans ? Il existe forcément une formule adaptée à leurs besoins et à leurs envies : colos (de 5 jours à 4 semaines), camps de scoutisme, séjours itinérants, à l'étranger, à thèmes (sport, musique, astronomie, archéologie, peinture...), vacances à la mer, à la campagne, à la montagne et mini-camps organisés par les accueils de loisirs à partir de 4 ans. Leur mission commune : permettre de s'épanouir en toute sécurité.

www.vacances-loisirs-jeunesse.net



www.laligue.org
01 43 58 97 33



www.francas.asso.fr
01 44 64 21 00



www.cemea.asso.fr
01 53 26 24 24



www.eedf.asso.fr
01 48 15 17 66



www.ufcv.fr
01 44 72 14 14



www.vacances-aroeven.fr
01 45 88 62 77



www.lespep.org
0 821 616 616



www.ucpa.com
0 825 313 314



www.ifac.asso.fr
01 46 88 10 10